Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION Conseil d'administration

Séance du 7 juillet 2020

Délibération n°82-2020 Point 4.4.6.7

Point 4.4.6.7 de l'ordre du jour

Tarifs pour des micro-projets en entreprises au sein des MASTERS de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

EXPOSE DES MOTIFS

La FSEG développe une offre de formation innovante, à destination d'un public mixte (étudiants en FI et en FC, qu'ils soient jeunes diplômés, salariés ou en reconversion professionnelle) dans les masters des mentions «Analyse et Politique Economique», «Monnaie, Banque, Finance, Assurance», «Management de l'Innovation», «Management et Commerce International», «Qualité , Hygiène, Sécurité» et «Gestion de Production, Logistique, Achats».

Une pédagogie par l'action est au cœur du programme pédagogique. Ainsi, les apprenants mettront en pratique tout au long du parcours de formation les notions enseignées au travers de projets réels dont certains peuvent être proposées par des entreprises ou des organisation publiques / para-publiques. Les étudiants seront ainsi regroupés en équipe pour étudier le problème proposé par les organisations et ils seront accompagnés dans la réalisation des projets par un ou plusieurs enseignants-chercheurs, parfois appuyés par des experts extérieurs, en service complémentaire ou en vacation. Les étudiants visiteront ainsi concrètement les notions théoriques enseignées pendant les temps d'enseignement « théoriques » afin de favoriser une insertion professionnelle consécutive.

La valorisation de l'investissement dans les projets proposés par des entreprises ou des organisations publiques / para-publiques des équipes d'étudiants (en général de 3 à 5) peut prendre la forme d'une rétribution financière de 1400€ à l'Université de Strasbourg / Faculté de sciences économiques et de gestion. Cette somme permet l'animation du master concerné, la rémunération des accompagnants, les remboursements des frais de fonctionnement et logistique occasionnés (déplacements) et la prise en charge des enseignements théoriques. La FSEG souhaite déterminer un cadre administratif permettant aux organisations externes (entreprises...) de rétribuer la mise à disposition des équipes de projet et des accompagnants, à l'image de ce qui est fait dans certaines écoles d'ingénieur de l'Unistra et du site Alsacien, par exemple dans les micro-projets de l'ECPM, proposition acceptée par le CFVU de décembre 2019.

Par 26 voix pour, la CFVU a approuvé les tarifs pour des micro-projets en entreprises au sein des MASTERS de la Faculté des sciences économiques et de gestion.

Délibération

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs pour des micro-projets en entreprises au sein des MASTERS de la Faculté des sciences économiques et de gestion.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires:

- Madame le Recteur de l'académie, Chancelier des universités
- Direction Générale des Services
- Direction des Finances
- Agence Comptable

Fait à Strasbourg, le 15 juillet 2020

Le Directeur Général des Services

Fredéric DEHAN